



Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 janvier 2012

Les actionnaires de la société Carrefour Property Development sont informés de leur convocation en Assemblée Générale Ordinaire le mardi 24 janvier 2012 à 10 heures au siège social de la société Carrefour, 33 Avenue Emile Zola 92100 Boulogne-Billancourt.

L'avis de réunion comprenant l'ordre du jour ainsi que le texte des résolutions proposées au vote des actionnaires a été publié au BALO le 19 décembre 2011. Une copie est disponible sur le site Internet de la Société (www.carrefourpropertydevelopment.fr).

Les documents relatifs à cette Assemblée ainsi que les formulaires de vote par correspondance ou par procuration sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les documents et renseignements prévus notamment par les articles R.225-73-1 et R 225-83 du Code de commerce, sont publiés sur le site Internet de la Société (www.carrefourpropertydevelopment.fr).

Tout actionnaire peut se procurer dans les conditions prévues aux articles R 225-88 et R 225-89 du Code de commerce, les documents visés ci-dessus par simple demande écrite adressée :

- au siège de Carrefour Property Development, (66, avenue Charles de Gaulle à Neuilly sur Seine (92200) ;
- chez Caceis Corporate Trust, service assemblées générales centralisées, 14 rue Rouget de Lisle, 92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 09.